

# FICHE DE POSTE



## Dénomination du poste :

Médiateur/ médiatrice culturel(le)

## Grade :

Adjoint du patrimoine

## Affectation :

Pôle Culture et Communication  
CDMA

## Objectifs / Missions :

- Organise et met en œuvre les dispositifs de l'action culturelle en s'appuyant sur des expositions temporaires et permanentes et les collections.
- Sensibilise les publics au patrimoine par la mise en œuvre d'ateliers et de parcours pédagogiques.
- Diffuse les documents d'information.
- Coordonne et met en œuvre un programme d'actions autour de la Micro-Folie.

## Relations :

- Contact direct et communication permanente avec le chef de service.
- Relation avec les services.
- Relation avec les fournisseurs, entreprises et autres intervenants extérieurs.
- Relation avec les partenaires de la Micro-folie et du CDMA
- Relation avec le public.

## Activités :

- Recueillir et analyser les informations scientifiques et culturelles relatives au patrimoine.
- Chercher, sélectionner et synthétiser des informations scientifiques et culturelles.
- Développer et conduire des projets d'animation.
- Tenue des statistiques quotidiennes, hebdomadaires de fréquentation du CDMA.
- Participer à la conception et l'organisation des manifestations culturelles : concerts, représentations théâtrales, cinéma, exposition sur le thème de l'art, de l'histoire ou du patrimoine dans le CDMA et la Micro-Folie.

## Conditions Particulières :

### **Exigences du poste :**

- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.
- Horaires fixes et pics d'activité en fonction des obligations du service.
- Rigueur et organisation.
- Disponibilité.
- Polyvalence.
- Comprendre et s'exprimer dans au moins une langue étrangère.

***Qualifications et aptitudes requises :***

- Sens de l'organisation, soin et méthode dans l'exécution.
- Capacité de communication et travail en équipe.
- Sens du travail en transversalité
- Connaissance des outils et logiciels informatiques.
- Connaissance des évolutions et enjeux de la politique patrimoniale.
- Culture muséographique.
- Culture générale en histoire, histoire de l'art, archéologie, histoire des sciences et des civilisations, urbanisme, ethnographie.
- Règles de sécurité des ERP.

**Conditions d'exercice :****Moyens à disposition :**

- Matériel informatique.
- Travail en Musée (CDMA)
- Horaires réguliers avec amplitude variable (soir et week-end).

**Autonomie et responsabilité :**

- Sous la responsabilité du chef de service.
- Travaille en collaboration avec ses collègues.
- Garant de la qualité scientifique des activités et documents pédagogiques.